

Entreprendre.Service-Public.fr

Le site officiel d'information administrative pour les entreprises

Votre abonnement a bien été pris en compte

Vous serez alerté(e) par email dès que la page « Aides à l'embauche pour un contrat d'apprentissage » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes).

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse?

Connectez-vous à votre compte et recevez une alerte par email dès que l'information de la page « Aides à l'embauche pour un contrat d'apprentissage » est mise à jour.

☐ S'abonner (https://www.service-public.fr/compte/se-connecter? targetUrl=&targetUrlAbonnement=/entreprendre/vosdroits/F23556/abonnement)

Aides à l'embauche pour un contrat d'apprentissage

Vérifié le 01 janvier 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la formation professionnelle

Nouvelle aide à l'embauche d'un jeune alternant pour 2023

Publié le 30 décembre 2022

À partir du 1^{er} janvier 2023, l'aide à l'embauche d'un jeune de moins de 30 ans est **remplacée** pendant 1 an par une nouvelle aide. Elle concerne **toutes les entreprises**. Son montant s'élève à **6 000 €** pour l'embauche de **tout jeune de moins de 30 ans** (mineur ou non). L'aide de 2022 est toujours valable pour les contrats signés en 2022.

L'aide à l'embauche d'un chômeur de longue durée en contrat de professionnalisation est supprimée à partir du 1^{er} janvier 2023. Elle reste valable pour les contrats signés jusqu'en décembre 2022.

Une aide est accordée aux employeurs qui recrutent des apprentis. Son montant varie selon la date d'embauche.

À noter

Le ministère du Travail propose un guide de simplification des démarches (https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_employeur.pdf) pour l'employeur. Il est en attente de mise à jour pour les aides prévues en 2023.

TPE et PME, vous avez un projet, une difficulté, une question du quotidien ?

Service public simple et rapide : vous êtes rappelé par LE conseiller qui peut vous aider.

Échanger avec un conseiller sur **Place des Entreprises** (https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/?pk_campaign=entreprendre&pk_kwd=fiche)

Textes de loi et références

Code du travail : articles L6243-1 à L6243-1-2

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000006189874)

Code du travail: articles D6243-1 à D6243-4

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA00001849 7856)

Décret n° 2022-1714 du 29 décembre 2022 relatif à l'aide unique aux employeurs d'apprentis et à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046837282)

Décret n°2022-958 du 29 juin 2022 portant prolongation de la dérogation au montant de l'aide unique aux employeurs d'apprentis et de l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045979684)
Prolongation des aides exceptionnelles jusqu'en décembre 2022

Décret n°2021-223 du 26 février 2021 portant dérogation temporaire au montant de l'aide unique aux employeurs d'apprentis (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043189519)
Aide exceptionnelle pour les contrats conclus entre le 1er et le 31 mars 2021

Décret n°2020-1085 du 24 août 2020 sur l'aide aux employeurs d'apprentis prévue à l'article 76 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do? cidTexte=JORFTEXT000042259606&dateTexte=&categorieLien=id)

Services en ligne et formulaires

Engagement d'une entreprise de 250 salariés et plus sur le taux de contrats d'insertion embauchés (https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R57463) Formulaire

Saisir en ligne les attestations de présence des contrats aidés (compte SYLAé) (https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R41138) Service en ligne

Simulateur du coût d'embauche d'un salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R56912) Simulateur

Voir aussi

Aide unique pour les employeurs qui recrutent en apprentissage (https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/leader_9920/l-aide-unique-pour-les-employeurs-qui-recrutent-en-apprentissage)
Ministère chargé du travail

Questions-réponses sur l'aide unique aux employeurs d'apprentis (PDF - 1.6 MB) (https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/20190306_qr_aide-unique.pdf) Ministère chargé du travail

Les opérateurs de compétences (OPCO) (https://travailemploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/article/les-operateurs-de-competences-opco) Ministère chargé du travail

Site de l'Agefiph (http://www.agefiph.fr)
Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)

Foire aux question sur le plan de relance Alternance (https://travailemploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/article/faq-plan-derelance-alternance) Ministère chargé du travail

Guide employeur : vos aides pour l'embauche en alternance (PDF - 4.4 MB) (https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_employeur.pdf) Ministère chargé du travail